

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/32  
10 novembre 2001

(01-5607)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Quatrième session  
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

## NORVÈGE

Déclaration de S.E. M. Jan Petersen  
Ministre des affaires étrangères

J'aimerais me joindre aux autres délégations pour vous féliciter de votre élection à la fonction de Président de la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC. Vous pouvez être sûr de la pleine coopération de la Norvège.

J'aimerais aussi remercier très vivement le gouvernement et le peuple qatariens d'avoir accueilli la Conférence et de la chaleur de leur hospitalité.

Les attentats terroristes du 11 septembre ne visaient pas seulement des personnes innocentes, mais aussi des valeurs démocratiques fondamentales et nos économies ouvertes.

Mais nous ne devons pas laisser les terroristes dicter leur loi.

Nous devons unir nos forces pour assurer la croissance économique et le développement de toutes les nations et en particulier des pays en développement. Un système commercial multilatéral fort et équitable a un rôle essentiel à jouer dans les efforts que nous déployons pour atteindre cet objectif.

Des négociations ambitieuses visant à libéraliser, renforcer et développer encore davantage le système commercial multilatéral sont d'une importance capitale. C'est pourquoi nous devons lancer un nouveau cycle ici à Doha.

La Norvège a un certain nombre de priorités et d'objectifs pour nos négociations futures.

Le cycle de négociations devra être clairement axé sur le développement. Les préoccupations et les exigences des pays en développement, en particulier des moins avancés d'entre eux, devraient être au cœur de nos travaux. L'ensemble de mesures proposé concernant les questions de mise en œuvre devra être adopté et les propositions en suspens dans ce domaine devront être examinées dans le cadre des négociations futures.

La libéralisation des échanges est l'objectif essentiel du système commercial multilatéral. Nous devons accélérer les réductions tarifaires dans tous les domaines. La Norvège a décidé d'accorder aux pays les moins avancés un accès sans droit de douane et sans contingent pour tous les produits. En ce qui concerne les produits non agricoles, il faudra attacher une attention particulière aux crêtes tarifaires et à la progressivité des droits.

Le Cycle d'Uruguay a permis de développer considérablement les règles régissant le commerce international. Nous devons maintenant réexaminer et améliorer certaines de ces règles, en particulier l'Accord antidumping et l'Accord sur les subventions.

La Norvège reste attachée au processus de réforme à long terme prévu dans l'Accord sur l'agriculture. Il faudra tenir dûment compte des considérations autres que d'ordre commercial. Le régime du commerce des produits agricoles doit permettre à tous les Membres, quelles que soient les conditions climatiques, d'assurer la viabilité de leur secteur agricole.

Les négociations sur les services doivent déboucher sur une libéralisation plus poussée. Les secteurs prioritaires pour nous sont ceux des transports maritimes, des télécommunications, des services relatifs à l'énergie et des services financiers. Il faudrait confirmer le droit des Membres de réglementer la fourniture des services.

Le développement durable est un objectif important de l'Accord sur l'OMC. Il faudrait en tenir compte dans tous les domaines pertinents des négociations actuelles et futures. Des questions environnementales spécifiques devraient être incluses dans notre programme de travail.

Des disciplines régissant le commerce et l'investissement ainsi que les politiques en matière de commerce et de concurrence sont nécessaires pour améliorer encore le système commercial.

La Déclaration ministérielle doit faire référence aux efforts menés à l'échelle internationale pour garantir les normes fondamentales du travail. Il serait bon que l'Organisation internationale du travail (OIT) puisse bénéficier de la coopération d'autres organisations intergouvernementales, notamment l'OMC.

Nous devons adopter une déclaration forte sur la propriété intellectuelle et la santé publique, notamment l'accès à des médicaments abordables pour tous, et la nécessité d'une interprétation souple de l'Accord sur les ADPIC. Cela constituera une contribution importante à l'action plus large menée dans ce secteur aux niveaux national et international, en particulier la lutte contre les crises dans le domaine de la santé publique telles que le VIH/SIDA et d'autres pandémies.

Nous prévoyons de contribuer encore davantage aux activités d'assistance technique lors d'un nouveau cycle de négociations. Le programme de travail appelle une croissance substantielle de l'assistance technique. Cela ne nécessite pas seulement un financement volontaire additionnel mais aussi une plus grande prévisibilité, qui ne pourra être obtenue que par l'inscription au budget ordinaire d'une partie substantielle du financement.

L'achèvement du processus d'accession de la République populaire de Chine et du Taipei chinois représente un accomplissement majeur que nous accueillons avec beaucoup de satisfaction. Nous sommes certains que les négociations sur les 28 demandes encore en suspens aboutiront dès que possible.

L'enjeu est énorme. Si nous ne parvenons pas à conclure un accord à cette conférence, nous risquons de compromettre le système commercial multilatéral tout entier. Cela ne serait dans l'intérêt de personne. Nous devons tous faire preuve de la volonté et de la flexibilité politiques nécessaires pour faire de cette conférence un succès.

---